

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 9 mai 2019

Jeudi 9 mai 2019 : Présentation du Plan d'Actions Intermodalité du SMT pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise

Thierry KOVACS, Président du Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, en présence des 5 membres, a présenté ce jour à l'Hôtel de Région de Lyon le **Plan d'actions intermodalité ou PAI 2019-21 pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise**. 130 élus et acteurs du territoire de l'aire métropolitaine lyonnaise -collectivités, autorités organisatrices de transports, transporteurs, réseaux routiers et ferroviaires, SCOT, services de l'Etat- ont participé à cette matinée.

Le PAI présenté pour la première fois est le résultat d'un important travail collectif qui dépasse les périmètres administratifs pour s'intéresser à la réalité des déplacements des personnes au quotidien sur ce territoire, que ce soit pour leur travail, pour leurs études ou pour d'autres motifs.

Son objectif est d'améliorer et fiabiliser l'intermodalité, et donc le changement d'un mode de transport à l'autre (train, bus, car, vélo, autopartage, covoiturage...). Il trace un chemin vers une mobilité durable au service des usagers sur ce grand territoire de coopération.

Ce plan d'actions pose un diagnostic partagé et co-construit des enjeux en matière de mobilité et fait le recensement des 75 actions à visée opérationnelle qui sont à étudier, développer ou lancer dans la période 2019-21.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 9 mai 2019

Ces actions s'articulent autour de 7 thématiques :

- les aménagements et développements des gares et pôles d'échanges
- l'organisation du dialogue et de l'action au sein des Pôles d'échanges multimodaux.
- l'amélioration des rabattements en voiture et du stationnement dans les pôles d'échanges
- l'organisation des dessertes en transports collectifs et des correspondances en vue d'améliorer la coordination des offres, des horaires et l'information voyageurs
- l'accessibilité en vélo et le stationnement dans les pôles d'échanges
- les initiatives de transports alternatifs comme le covoiturage ou l'autopartage
- la mise en place de tarifications combinées ou zonales

Cette présentation a été suivie d'une table ronde avec le Président et les 5 membres du SMT représentés par **Fouziya BOUZERDA**, Présidente du SYTRAL, **Michèle CEDRIN**, Conseillère de Vienne Condrieu Agglomération, **Martine GUIBERT**, Vice-Présidente déléguée aux Transports et **Paul VIDAL**, Conseiller Délégué aux Transports scolaires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, **Jean PAPADOPULO**, Président de la CAPI et **Gaël PERDRIAU**, Président de Saint-Etienne Métropole. Cette table ronde a permis d'échanger sur ce Plan d'Action Intermodalité avec l'ensemble des acteurs de la chaîne de déplacement de l'aire métropolitaine lyonnaise, bien au-delà des seules limites institutionnelles. Elle a apporté des informations sur les leviers d'actions et soutiens possibles dans les dispositifs régionaux et nationaux.



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 9 mai 2019

Thierry KOVACS a conclu la matinée sur la poursuite du travail à mener à l'échelle des corridors et de l'ensemble de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise. Un Comité de suivi est prévu chaque année dans les bassins. Le PAI est la première étape d'une relation continue entre le SMT, ses membres et les territoires.

L'ensemble des supports transmis du « **Plan d'actions intermodalité 2019-2021 pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise** » est téléchargeable sur le site internet du SMT AML : www.smtaml.fr.

Chiffres-clefs et missions du Syndicat Mixte de transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise :

Créé le 24 janvier 2013, le Syndicat Mixte de Transports pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise – SMT AML- (de type Loi SRU) constitue la structure de coopération institutionnelle dédiée aux transports sur un bassin de vie de 2,5 millions d'habitants concentrant des enjeux majeurs en matière de mobilité et d'articulation/coordination des offres de transport collectif et des services associés.

Il est composé de 5 autorités organisatrices de transports : Région Auvergne-Rhône-Alpes, Syndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), Saint-Étienne Métropole, Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) et Vienne Condrieu Agglomération.

Le périmètre d'intervention du SMT AML couvre un territoire de près de 2,6 millions d'habitants, 435 communes et 4 départements, 117 gares, environ 300 lignes de bus et cars, 900 Trains quotidiens, 16 000 places de stationnement en parcs-relais.

Son objectif principal est de faciliter les déplacements intermodaux et de les rendre plus attractifs, en dépassant la complexité institutionnelle. Il agit en



COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 9 mai 2019

priorité sur l'optimisation de la coordination des offres de transports (13 Autorités Organisatrices de Transport ou Institutions dont les 5 membres) et la mise en place de systèmes d'information multimodale à destination des voyageurs. Il collecte et fiabilise les données alimentant les calculateurs d'itinéraire comme Moovizy pour Saint-Etienne-Métropole, Optymod'Lyons pour la Métropole de Lyon ou Oûra pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le Syndicat Mixte des Transports développe un système de tarification multimodale zonale sous la marque T-libr : ce titre de transport, limité aux abonnements mensuels, intègre les réseaux des 5 membres autour d'un tarif unique pour l'utilisateur (formules S, M, L ou XL). Enfin, le SMT est un laboratoire d'innovations et d'expérimentations en matière de nouvelles mobilités et nouvelles énergies.

